

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Christel GUILLERM, Adjointe au Maire

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la SAS IMERYS de Glomel relative à l'ouverture d'une nouvelle fosse d'extraction dite « Fosse 4 », à l'extension de la surface actuellement autorisée, au renouvellement de l'ensemble des installations existantes sur l'exploitation d'andalousite de Guerphalès et au maintien du rythme d'extraction maximal à 1 500 000 t/an sous réserve du respect de la réglementation en vigueur au titre des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

Le conseil émet également un avis favorable à la création d'un parc de trois éoliennes de 163 m de haut et d'un poste de livraison électrique, sur la commune de Langonnet au lieudit « Kerbescontes » sous réserve du respect de la réglementation en vigueur au titre des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. (7 voix Pour, 2 abstentions, 2 contre)

Le conseil accepte le devis présenté par l'Agence d'Appui aux Collectivités (ADAC 22) pour la recherche approfondie des financements et montage de dossiers de demande de subventions dans le cadre du projet de réhabilitation du centre-bourg.

Dans le cadre de l'obligation de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité au 1^{er} janvier 2024, le conseil autorise la signature d'une convention avec l'Etat.

Le conseil a pris acte du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le conseil a établi le tour de garde du bureau de vote pour les élections municipales complémentaires qui se dérouleront les 12 et 19 novembre 2023.

Le conseil municipal s'oppose fermement à la décision prise par le Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Brest-Carhaix de réguler l'accès aux urgences de l'hôpital de Carhaix de 18 h 30 à 8 h, et a voté à l'unanimité une motion en faveur de la reprise totale (soit deux lignes de garde) du service d'accueil et d'urgence.

Le repas des anciens aura lieu samedi 11 novembre à 12 h à la salle polyvalente de Paule

Le Marché de Noël avec le lancement des illuminations aura lieu vendredi 8 décembre